

Précisions

Autor(en): **Mützenberg, Gabriel**

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 935

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Drôles d'époques

Mots croisés de *La Suisse*: autre mot pour *injurier* — il fallait trouver: *agoniser* (au lieu d'*agonir*). Peu probable, tout de même, étant donné l'âge de l'auteur, que la faute en soit au français rénové... Un petit rien, mais qui fait plaisir!

Autre: dans un restaurant savoyard, pochette d'allumettes produite par le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Légende: «1918, l'année de l'armistice», proposant une carte d'Europe en deux couleurs: en bleu foncé, l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne fédérale, les pays scandinaves, la Grèce — en un mot, le monde occidental. En bleu clair, les pays de l'Est, l'Autriche et la Suisse. Allons, bon: Max et Moritz avaient donc raison, la Suisse est bel et bien l'avant-garde du communisme international!

Pour une monographie de *Gottfried Keller*, je viens de terminer une chronologie

de son temps (1819-1890).

Eh bien, j'ai le regret de vous dire qu'entre deux gangs, tout occupés de hold-up, d'attaques à main armée, de prises d'otages, de pillages et de massacres d'un côté; et de l'autre côté la France et l'Angleterre au XIX^e siècle, il est bien difficile de voir une quelconque différence! 1839: Guerre de l'opium pour imposer à la Chine le libre commerce de la drogue.

1843: les Anglais s'étendent en Extrême-Orient, les Français en Afrique du Nord.

1844: les Français à Tahiti.

1845: les Anglais en Nouvelle-Zélande.

1847: Conquête d'Alger par les Français.

1853: Les Français au Sénégal et en Nouvelle Calédonie.

1858: Les Français en Cochinchine.

1860: Les Franco-Anglais remportent en Chine la victoire de Palikao et procèdent au sac du Palais d'Été.

(Victor Hugo: «Vous me demandez

mon avis, Monsieur, sur l'expédition de Chine (...). Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'Été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire, peut-être une voleuse, à ce qu'il paraît... Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. (...) Telle est, Monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine.» — Lettre au capitaine Butler, du 25 novembre 1861).

1878: Victoria impératrice des Indes. L'Angleterre à Chypre.

1881: Protectorat français sur la Tunisie.

1882: Les Anglais en Egypte.

1883: Les Français à Madagascar.

1884: Les Français au Tonkin.

1886: Les Anglais annexent la Birmanie.

Etc. Etc! Quant à l'Allemagne, ce n'était pas la mauvaise volonté qui lui manquait, mais elle a dû attendre son unité (1871) pour prendre sa part de l'œuvre de civilisation et de colonisation — c'est une seule et même chose, ou quoi? ■

COURRIER

Tour de force

A propos de l'éditorial «Le plan Michael» (DP 933).

Il faut reconnaître le tour de force de l'auteur qui, en une pleine page, ne fait pas figurer une seule fois le mot COMMUNISME. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit: avec l'aide de l'Ouest, asseoir et conforter un régime qui ne réussit à se maintenir que par les moyens que l'on sait. Le plan Marshall n'a pas été lancé en 1933 pour soutenir une dictature mais, (en 1948, *réd*) une fois celle-ci vaincue, pour relever les pays qui en avaient souffert.

La disparition des nomenklatura nationales n'est possible qu'avec l'instauration d'une démocratie, pas celle de Michael mais la vraie! Voilà ce qu'il conviendrait de redire et d'écrire — à mon sens — au risque de passer pour l'anti-communiste primaire de service. L'Europe s'est ligüée en son temps pour conserver sa liberté. Aujourd'hui, c'est le même combat qu'elle doit mener; la thèse développée par YJ n'est vraisem-

blablement pas le plus sûr moyen de le gagner. Les carences et la «triste pagaille» qu'elle dénonce n'ont qu'un responsable: le système; c'est donc lui qu'il convient de changer, d'abord!

J.-P. Vernez, Chavannes-près-Renens

Précisions

Dans votre numéro 930 du 5 décembre 1988, M. JeanLouis Cornuz commente un article de Mme Isabelle Martin sur *Littérature de Suisse romande* (éd. Bordes-Suisse). D'accord avec ce que dit votre collaborateur, je vous prie cependant, comme il cite mon nom, ce que ne faisait pas Mme Martin, de publier le rectificatif suivant:

1. La contribution de Gabriel Mützenberg (pp. 21-26) avait pour titre: «La littérature de la Suisse romande», et non: «Canton de Genève».

2. Les «points de repères» où Didier est mentionné, ne sont pas de lui.

J'ajoute que je m'explique mal qu'on ait changé le titre de mon texte dont aucune épreuve, d'ailleurs, ne m'a été soumise.

(...) J'ai protesté auprès de l'éditeur en le priant, à l'avenir, de glisser dans le volume un signet rectificatif, mais je n'ai reçu, jusqu'à présent, aucune réponse.

Gabriel Mützenberg, Genève

En bref

Le vendredi 17 février prochain, le BBFC ainsi que François Lindemann et son quintette mettront leur musique au service des droits de l'homme. Ils ont en effet accepté de jouer bénévolement pour soutenir la campagne de la section suisse d'Amnesty International «Droits de l'homme et exportations d'armes». Ce concert exceptionnel aura lieu le 17 février à 20h30 à la Grande salle d'Épalinges.

L'exclusion de la section traditionaliste du parti du travail bâlois n'a pas encore été digérée. A la suite d'un recours, la Conférence nationale du parti sera appelée à se prononcer au début mars.